



## La Ferme Tournevent se tourne vers la Fiducie agricole pour assurer l'avenir de ses terres



La ferme Tournevent exploite plus de 800 hectares de terre, entre autres, pour produire des huiles certifiées biologique.

PHOTO : RADIO-CANADA / MAXIME HÉBERT-LÉVESQUE

### Radio-Canada

Publié le 3 mai 2023

L'un des lots de terre exploités par le producteur d'huile biologique, la Ferme Tournevent d'Hébertville, vient d'être vendu à la Fiducie agricole UPA-Fondaction. Ce nouveau levier de l'union permet de préserver le statut agricole de certaines terres pour les générations futures en les retirant du marché spéculatif.

« C'est intéressant d'avoir une option comme l'UPA-Fondaction où il y a une certaine sécurité avec le système, grâce à la manière dont il est bâti. Puis, dans la façon de faire de la Fiducie, c'est d'offrir un coût de location qui est agronomiquement rentable », a affirmé le copropriétaire de la ferme, Guillaume Dallaire.



Le copropriétaire de la Ferme Tournevent, Guillaume Dallaire.

PHOTO : RADIO-CANADA / MAXIME HÉBERT-LÉVESQUE

En raison de la forte augmentation du prix des terres au cours des dix dernières années, il est difficile pour les agriculteurs d'acheter un lot tout en demeurant rentable. La Ferme Tournevent loue actuellement la majorité des 800 hectares de terre qu'elle cultive à des propriétaires privés.

Après avoir appris que l'un de ces propriétaires voulait se départir de sa terre, l'entreprise a offert à l'Union des producteurs agricoles (UPA) de la racheter avec son programme de fiducie. Ainsi, la ferme maintient ses droits d'exploitation en demeurant locataire tout en évitant les charges fiscales d'un prêt hypothécaire.

### Une initiative récente

L'initiative est née en 2020 et l'acquisition des premières terres n'a débuté que depuis un an. « La fiducie agricole a été créée pour deux raisons : préserver le territoire agricole et favoriser l'accès à ce territoire-là pour les jeunes entreprises et celles en croissance. Une fois incluses dans la Fiducie, les terres sont protégées à perpétuité », a expliqué le directeur général de la Fiducie agricole UPA-Fondation, Marc-André Côté.

Les terres de la Fiducie ne peuvent pas être achetées ni vendues. Elles sont retirées du marché et leur vocation agricole est conservée indéfiniment. Leur prix de location est donc à l'abri de la fluctuation des marchés. Il s'agit d'un modèle encore peu courant.

« Nous, on ressemble un peu à des extra-terrestres avec notre modèle, on arrive avec quelque chose de nouveau, mais c'est assez commun ailleurs dans le monde, ajoute le directeur général. Pourquoi ça s'est pas développé auparavant au Québec? C'est parce qu'on avait la Loi sur la protection du territoire agricole qui nous protégeait, et on pensait que c'était suffisant, mais on s'aperçoit que c'était une digue et que l'eau monte maintenant par-dessus. »

Les gestionnaires de la Fiducie doivent prochainement annoncer l'acquisition d'autres terres agricoles, notamment en Montérégie et en Mauricie.

*Avec les informations de Maxime Hébert-Lévesque*

### À lire aussi :

- La fiducie, un nouveau modèle pour protéger les terres agricoles